

B1

Mieux connaître les rejets des industries, notamment par rapport aux micropolluants



Pollutions industrielles

Type d'action :
Connaissance et veille
Investissements et travaux

Priorité 1



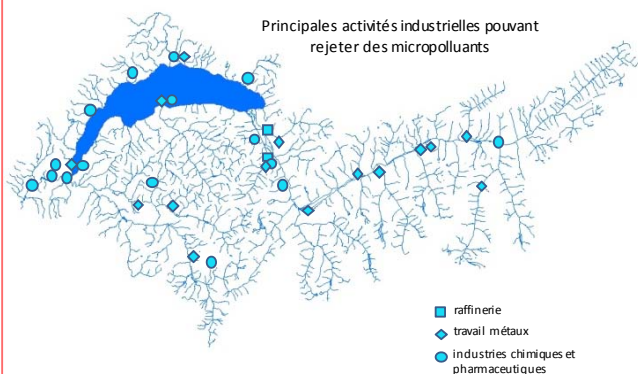
Objectifs visés

1. Réduire les teneurs en micropolluants dans les eaux, sédiments et poissons, au regard des risques pour l'homme et l'environnement
4. Améliorer et maintenir la qualité écomorphologique, physico-chimique et biologique des rivières
9. S'assurer que les eaux du lac pompées aux captages respectent les normes d'eau potable
10. Assurer une veille notamment par rapport aux micropolluants dans les eaux brutes destinées à l'eau de boisson
13. S'assurer que les concentrations en micropolluants retrouvés dans les poissons ne dépassent pas les normes en vigueur et assurer une veille sur les substances non normées

Maîtres d'ouvrage

Industries, Services de l'Etat (FR) et des Cantons (CH)

Enjeux



Diagnostic

Dans le lac, plusieurs pesticides et médicaments d'origine industrielle sont notamment détectés. Ils proviennent de rejets issus d'industries qui les fabriquent ou les forment. Pour l'ensemble de ces substances, on constate une nette tendance à la baisse.

Pour établir la liste des substances à rechercher, la connaissance des substances fabriquées ou utilisées dans le bassin versant facilite grandement le travail des laboratoires d'analyses.

Malheureusement, il y a une grande difficulté d'accéder à certaines de ces données à cause des problématiques de confidentialité.

Descriptif de l'action

1. Mieux connaître les substances rejetées par les industries.
2. Transmettre les informations sur les substances utilisées / fabriquées / formulées aux organismes chargés de la surveillance des eaux

Leviers



Annexe X de la DCE concernant les substances prioritaires
Plan National sur les Résidus de Médicaments dans l'Eau
Décret du 08 décembre 1997 et arrêté du 8 janvier 1998
sur les teneurs en éléments traces métalliques des boues.
Arrêté 22/06/2007 (déclaration des flux polluants de micropolluants pour les STEP de plus de 100'000 EH)



Stratégie MicroPoll de la Confédération
Autorisations cantonales de déversements (cf. ligne directrice Valais 2008)
Modification en cours de l'OEau pour équiper les STEP de dispositifs de traitement des micropolluants
SwissPRTR
Cadastre sites et sols pollués
Etude EAWAG sur les eaux usées des hôpitaux
Recommandations VSA/SIA – Evacuation et traitement des eaux de chantier

Rôle de la CIPEL

Recommandations, sensibilisation, plateforme d'échange, suivi analytique des eaux du lac

Indicateurs de suivi

1. Quantités rejetées par les industries et abattement moyen des micropolluants dans les STEP industrielles ou mixtes
2. Concentrations en micropolluants dans les cours d'eau du bassin lémanique
3. Concentrations en micropolluants dans les eaux du lac
Objectif micropolluants : respecter les normes eau de boisson et viser une évolution permanente à la baisse, et il ne doit pas y avoir d'effet néfaste sur le milieu.
Objectif métaux lourds : teneurs naturelles
4. Concentrations en micropolluants dans les organismes aquatiques (poissons, moules, etc.)